

LES CIGOGNES



BULLETIN COMMUNAL N° 13

ST-HIPPOLYTE

CAFÉ DU MOULIN DE ST-HIPPOLYTE
DÉTRUIT LORS DE LA BATAILLE DE ST-HIPPOLYTE-NOVEMBRE 1944



AD. NOBEL · D'APRÈS UNE VIEILLE CARTE POSTALE · MAI 1989 ·

Bonne et heureuse année

LE MOT DU MAIRE

La saison hivernale ayant attiré les touristes sous d'autres cièux, voire sur d'autres cimes, l'activité villageoise - limitée à ses seuls habitants - se remet de la saison passée en échaffaudant de nouveaux plans pour l'année 1990.

Reconnaissons que durant l'été 89, les associations ont rivalisé d'initiatives pour animer nos soirées et nos week-ends.

Vous tous avez contribué à donner à notre localité un air de fête en réalisant un fleurissement de plus en plus performant.

Ainsi, en traversant notre petite ville, il s'en dégageait une ambiance de détente et de convivialité qui invitait à faire une petite halte, ou un séjour plus prolongé.

Ce sont ces efforts multiples et convergents qui égayent notre cadre de vie et conviennent à nos hôtes de passage.

Nous sommes sur la bonne voie ...

Comme un ouvrage qu'il convient de remettre, inlassablement sur le métier, cette politique touristique doit être repensée, perfectionnée, complétée d'année en année.

Mais dans l'immédiat, que tous les acteurs ayant permis la mise en place de ce cadre d'accueil reçoivent mes remerciements très cordiaux ainsi que mes encouragements pour l'année qui nous attend.

R. HERTFELDER



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS - ANNEE 1989

JANVIER	Dimanche 8	Commune	Réception du Nouvel An	Mairie
	Dimanche 15	Anciens Combattants	Loto	SDF
	Vendredi 20	Anciens Combattants	Assemblée Générale	SDF
	Samedi 21	Club Vosgien	Assemblée Générale	S. Musique
	Dimanche 22	Club Vosgien	Sortie	./.
	Samedi 28	Association Sportive	Soirée familiale	SDF
FEVRIER	Samedi 4	Musique	Concert	SDF
	Dimanche 5	Musique	Théâtre	SDF
	Dimanche 19	Club Vosgien	Sortie	./.
MARS	Dimanche 5	Club Vosgien	Sortie	./.
	Samedi 11	Chorale	Soirée récréative	SDF
	Samedi 18	Eliot 7	Spectacle	SDF
AVRIL	Dimanche 2	Club Vosgien	Sortie	./.
	Dimanche 9	Paroisse	Kermesse	SDF
	Samedi 15	Eliot 7	Soirée spectacle	SDF
	et (Samedi 29)	Moto Club	Salon de la Moto	SDF
	(Dimanche 30)	Club Vosgien	Fête Montagnarde	./.
	Dimanche 30	Club Vosgien	Fête Montagnarde	./.
MAI	Lundi 1	Club Vosgien	Fête Montagnarde	./.
	Dimanche 14	Société de Pêche	Pêche d'ouverture	Etang
	Dimanche 21	Club Vosgien	Sortie	./.
	Dimanche 28	Commune	Remise des Médailles Famille Franç.	SDF
JUIN	Dimanche 4	Club Vosgien	Sortie	./.
	et (Samedi 24)	Association Sportive	Tournoi à 6	./.
	(Dimanche 25)	Ecole	Kermesse (après midi)	./.
	Samedi 24	Club Vosgien	Feu de la Bure	./.
	Samedi 24	Club Vosgien	Feu de la Bure	./.
JUILLET	et (Samedi 1)	Sapeurs Pompiers	Fête Vigneronne	./.
	(Dimanche 2)	Sapeurs Pompiers	Fête Vigneronne	./.
	Jeudi 13	Association Sportive	Retraite aux Flambeaux	./.
	Mardi 18	Club Vosgien	Animation touristique (a. midi)	./.
	Samedi 22	Anciens Combattants	Soirée folklorique	Pl. Mairie
	Vendredi 28	Eliot 7 et Syndicat Viticole	Fête villageoise	Pl. Mairie
	et (Samedi 29)	Club Vosgien	Sortie alpestre	./.
	(Dimanche 30)	Club Vosgien	Sortie alpestre	./.
AOÛT	(Samedi 5)	Tennis Club	Tournoi pour touristes	Courts
	et (Dimanche 6)	Tennis Club	Tournoi pour touristes	Courts
	Mercredi 9	Syndicat Viticole	Soirée plein air	Pl. Mairie
	Dimanche 13	Syndicat Viticole	Fête patronale	Pl. Eglise
	Dimanche 13	Société de Pêche	Membres honoraires	Etang
	Dimanche 20	Moto Club	Rallye touristique	Hall SDF
	et (Samedi 26)	Tennis Club	Finale tournoi interne	Courts
	(Dimanche 27)	Tennis Club	Finale tournoi interne	Courts
SEPTEMBRE	Dimanche 3	Club Vosgien	Sortie	./.
	Dimanche 10	Anciens Combattants	Baeckaoffa (midi)	SDF
	Dimanche 17	Musique	Fête du Vin Nouveau	Pl. SDF
	Dimanche 24	Musique	Fête du Vin Nouveau	Pl. SDF
OCTOBRE	Dimanche 1	Club Vosgien	Sortie	./.
	Vendredi 6	Association Sportive	Bal des Vendanges	SDF
	Samedi 14	Sapeurs Pompiers	Bal des Vendanges	SDF
	Vendredi 20	Association Sportive	Bal des Vendanges	SDF
NOVEMBRE	Samedi 11	Commémoration	Assemblée Générale	SDF
	Dimanche 12	Musique	Assemblée Générale	S. Musique
	Dimanche 19	Club Vosgien	Sortie	./.
	Dimanche 25	Chorale	Assemblée Générale	Ecole
DECEMBRE	Samedi 2	Sapeurs Pompiers	Sainte Barbe	Mairie
	Dimanche 10	Club Vosgien	Sortie	./.
	Dimanche 17	Fête de Noël des Personnes Agées	Sortie	SDF

VIE MUNICIPALE...

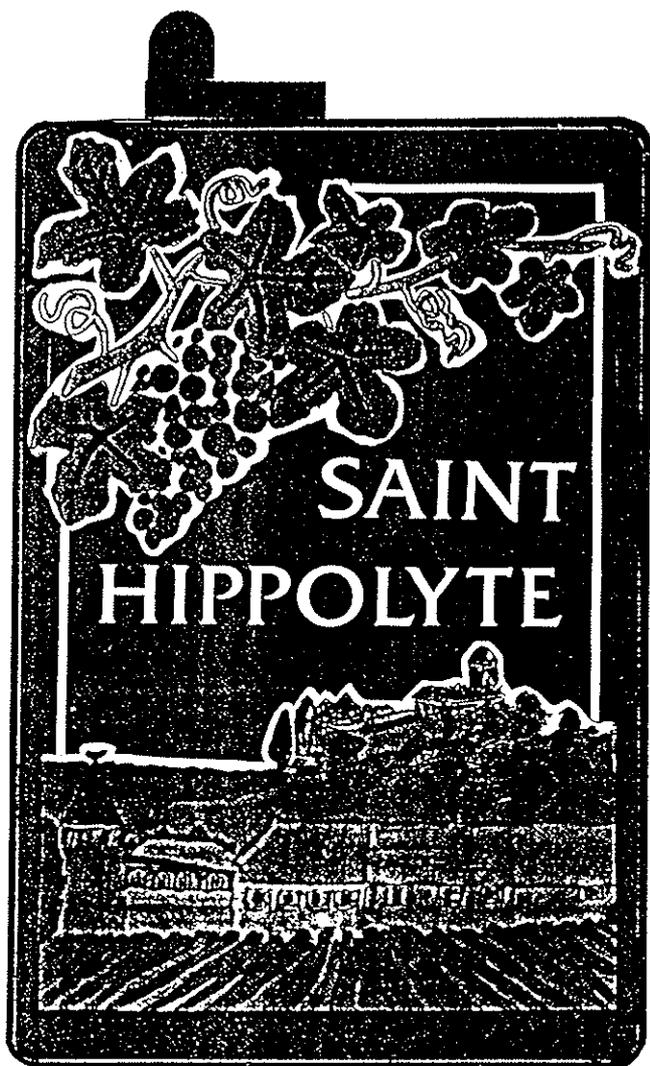
- o En 1989, se sont achevés les travaux d'humanisation de la Maison de retraite Charles Bléger, inaugurée le 17 février 1989 en présence de M. Théo BRAUN, Ministre délégué auprès du Ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, chargé des personnes âgées.



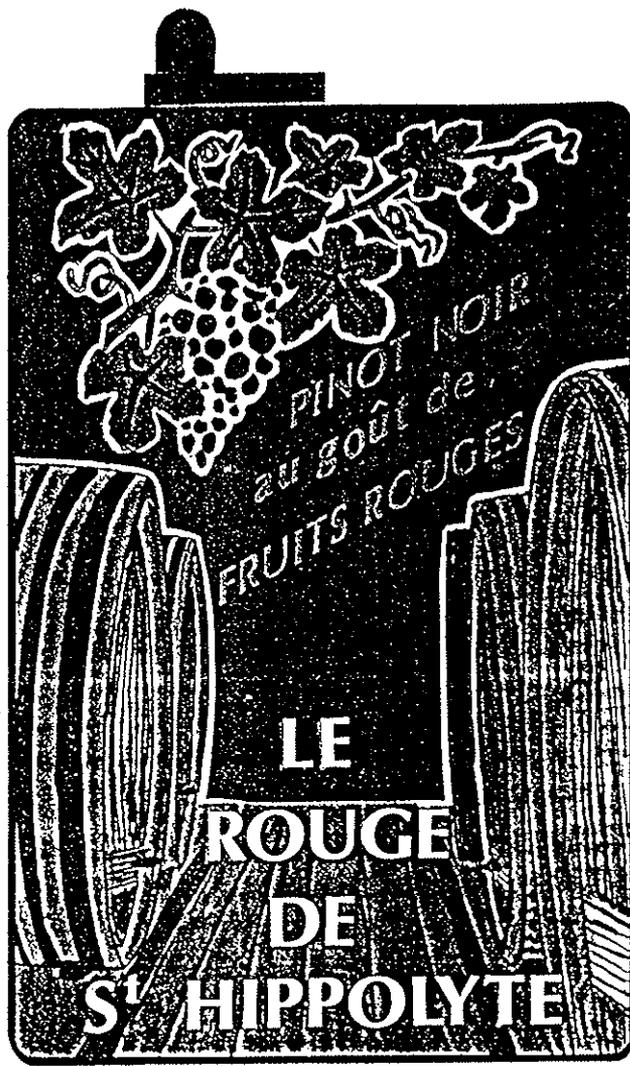
Les travaux de plantation des végétaux, effectués par nos ouvriers communaux avec la collaboration oh bien précieuse de M. FRIQUET, paysagiste au Département, ont apporté la touche finale à cette réalisation exemplaire.

- o La toiture inférieure de l'église paroissiale -côté sud - était dans un bien triste état. Des travaux pour un montant global de 129.691,20 F. ont été entrepris afin que ne se dégrade pas davantage ce bâtiment inscrit à l'inventaire des sites.
- o Les travaux d'aménagement d'une salle de réunions au sous-sol de la Mairie se poursuivent. Reste à réaliser : la peinture des murs et boiseries et l'installation du bar.
- o La Maison du sacristain sur le parvis de l'église a été mise en peinture avec la collaboration des propriétaires de l'immeuble voisin. Une rénovation réussie à peu de frais (13.557,49 F. y compris la zinguerie).
- o Les travaux de construction de l'atelier communal ont débuté au mois de novembre et s'étaleront sur près d'une année.

- o Vous verrez prochainement se mettre en place de superbes "images" aux entrées du village qui attireront, j'en suis persuadé, le regard de tous les touristes et gens de passage.



2 000 x 1 300



1 300 x 2 000

Coût de cet investissement : 78.382,93 F. T.T.C.

- o Les travaux de crépissage du mur du cimetière débuteront dès que les conditions météorologiques le permettront.

- o Notre zone artisanale s'étoffe. Après les Ets Biecher et Gauthier, la Société Recycal, qui procèdera à la récupération et au lavage de bouteilles, s'implantera prochainement. La Commune accomplit actuellement un gros effort financier pour l'équipement de cette zone (voirie, eau, assainissement...) soit plus de 1.500.000 F. Les retombées se manifesteront au niveau de la taxe professionnelle et des taxes foncières, ainsi qu'au niveau de l'emploi.
- o Nos viticulteurs ont mis la main à la pâte...au cours du mois de septembre en réalisant des travaux d'hydraulique agricole sur le chemin rural "Kirschelweg". Une voirie béton de 1,80 m de large sur 200 m de long a été coulée sur place solutionnant ainsi le problème de l'évacuation des eaux de ruissellement. Encore bravo et merci à tous ceux qui ont prêté leur concours.



"Le repos du guerrier"

- o Une nouvelle piste de débardage a été ouverte en forêt communale sur une longueur de 2.833 m. pour laquelle la Commune a obtenu une aide du Fonds forestier national.
- o Les premiers travaux de reboisement et d'engrillagement en forêt communale ont été réalisés en 1989 afin de remplacer peu à peu les parcelles endommagées par le gibier.
- o Une première phase de travaux sera engagée dès ce printemps au niveau du Herrengarten.

Beaucoup de travail à été accompli.

D'autres tâches nous attendent...

"MAXIMES ET REFLEXIONS MORALES"

Le monde c'est comme l'Arche de Noé, y a toute espèce de bêtes.

D'Walt isch wie d'Arche Noah. As sin allerhand Tierla drin.

Vaut mieux mettre son nez dans un verre de Riesling que dans les affaires des autres.

S'isch gscheiter, m'r steckt sini Naas in e Glasel Riesling ass in andere Litt ihri Sache.

Y a pas à barguigner ! Faut vieillir ou mourir jeune !

Kasch nix d'rgeje mache : Entweder wursch alt odder dü stirbsch jung !

C'est mal fait d'arriver à la fin de sa vie juste au moment où on commence à savoir vivre.

S'isch halt latz ingericht dass m'r ans And vum Laawe kummt wenn m'r erscht weiss, was Laawe isch.

Te mets pas ton manteau à la Saint-Jean parce qu'il gèlera p't être à la Noël. Donc, te manges pas les sargs aujourd'hui pour ce qui pourra arriver demain, et qui n'arrivera pas !

Laj diner Mantel nit schu an Johannis à wiel's vielleicht an d'r Wienachte gfriert. Also mach d'r hitt ke Grille waje dam wu morje kennt kumme - un kummt nit !

(Tirées de "La plaisante sagesse lyonnaise" édité au "Pommier Beaujolais").

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

80 ans

SCHOTTERER Joseph	1e 21.03
SCHMITT Léon	1e 17.05
SONNTAG Jeanne	1e 03.08
AMBIEHL Georges	1e 23.12

81 ans

KRETZ Paul	1e 01.01
SONNTAG Alma	1e 18.04
CLEMENT Caroline	1e 09.05
LANGOLF Eugénie	1e 15.06
GROELL Auguste	1e 13.09
REGIOR Fernande	1e 30.09

82 ans

CANTONNET Odette	1e 05.02
BIECHER Marguerite	1e 23.03
VOGEL Marie	1e 10.04
Soeur Marie-Auguste	1e 15.04
TISCHMACHER Emilie	1e 17.05
PFERTZEL Jules	1e 23.05
LEOBOLD Marie	1e 24.05

83 ans

BURTART Eugénie	1e 04.02
NOBEL Rose	1e 19.05
THIRION Alice	1e 14.08

84 ans

VIERLING Jean	1e 05.01
REINBOLD Catherine	1e 01.02
SCHAUB Robert	1e 16.02
RAFFATH Alphonsine	1e 27.02
LUDWIG Jeanne	1e 31.07
HUMBERT Marie	1e 11.08
KOEBERLE Joséphine	1e 02.12

85 ans

SCHMITT Henri	1e 05.01
SIRLIN Alphonse	1e 01.03
FAHRER Maria	1e 15.05
HILZENDEGER Aloyse	1e 17.06
VOGEL Charles	1e 09.09
RINGEISEN Jeanne	1e 15.09
BLEGER Thérèse	1e 12.10
DEISS Marie	1e 28.10
SCHULTZ Amélie	1e 07.11
ROHMER Jeanne	1e 23.11



86 ans

BLEGER Léon	1e 28.03
HEYBERGER Madeleine	1e 14.07
KRUMB Isidore	1e 28.07
SCHILDKNECHT Hedwige	1e 23.09
SCHWEITZ René	1e 26.09

87 ans

KOEBERLE Maria	1e 01.06
----------------	----------

88 ans

DEISS Maria	1e 24.02
FUCHS Eugénie	1e 20.04
WEYH Lucie	1e 18.10

89 ans

BAFFIER Louis	1e 10.10
---------------	----------

90 ans

MULLER Alphonse	1e 05.03
BREITEL Maria	1e 27.11
HENRY Marie	1e 10.12

91 ans

ZURBACH Adolphe	1e 07.03
-----------------	----------

92 ans

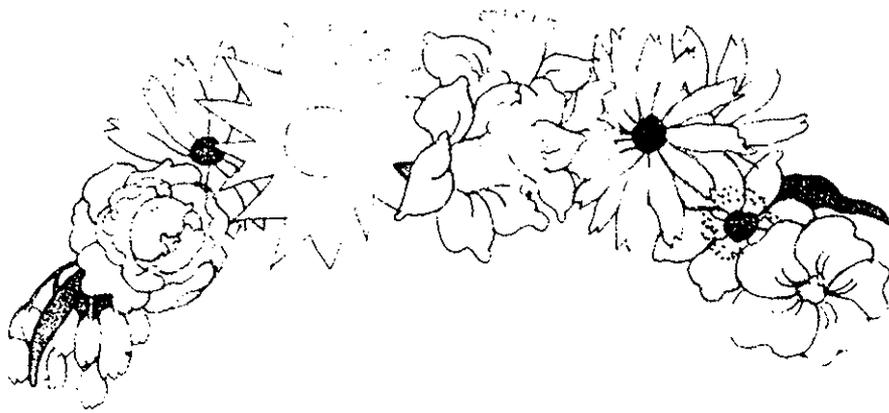
KETTERLE Thérèse	1e 23.10
------------------	----------

93 ans

MEYER Marie	1e 21.07
-------------	----------

94 ans

WAGNER Charles	1e 17.09
----------------	----------



ETAT CIVIL
DE L'ANNEE 1989



N A I S S A N C E S

Marie HUMBRECHT, née le 2 janvier, de Jules HUMBRECHT et de Christine ENGEL

Mathieu PICARD, né le 21 janvier, de Marc PICARD et de Catherine JAEGER

Romain CIAVARELLA, né le 26 février, de Jean-Michel CIAVARELLA et de
Valérie CORDONNIER

Mathieu REINBOLD, né le 16 mai, de André REINBOLD et de Fabienne VOGEL

Cindy DEBUS, née le 21 août, de Michel DEBUS et de Sabine HUMBRECHT

Géraldine CARL, née le 9 septembre, de Marcel CARL et de Denise JACOB

Alexia BAUER, née le 6 octobre, de Gilbert BAUER et de Nadine OPPERMANN

Elodie BLEGER, née le 22 octobre, de Philippe BLEGER et Martine SIFFERT

Thomas REINBOLD, né le 18 novembre, de Jean-Pierre REINBOLD et de Dalila SAIDANI

Jeromine EBENER, née le 13 décembre, de Jean-Luc EBENER et de Nadine BRAEUNIG

Quentin BAGY, né le 15 décembre, de Gérard BAGY et de Danièle WANNER

M A R I A G E S



Le 20 mai :

Antoine Charles THIRION

et

Sonja Marcelle JEHL

Le 22 juillet :

Bertrand WEREY

et

Caty Marie Cécile KRUMB

Le 5 août :

Philippe Georges HAEN

et

Marie Claire LISS

D E C E S

Le 1er janvier : Marie Eugénie MIESCH

Le 2 janvier : Appoline KLEIN Veuve MEYER

Le 6 janvier : Joséphine STRAUMANN Veuve SCHWAB

Le 13 janvier : Rose LANGOLF Veuve RIEFFEL

Le 8 mars : Anne Marguerite KASTNER Veuve HABE

Le 29 mars : Philippe Charles PICARD

Le 5 avril : Auguste JOOS

Le 6 avril : Jean Lucien PETITE

Le 9 mai : Marie Agathe PFOHL Veuve ALBRECH

Le 10 mai : Jacques René BLEGER

Le 10 juillet : Albert THIRION

Le 22 août : Jean Oscar THIELEN

Le 24 août : Marie HORBE Veuve BENTZINGER

Le 15 octobre : René Léon BLUMBERGER

Le 28 octobre : Marie Thérèse BOSCH

Le 28 novembre : Charles THEISSEN

Le 7 décembre : Marie Marguerite STOELTZLEN Veuve GASSMANN

Le 18 décembre : Jean Antoine Joseph KECK

NOUVEAUX HABITANTS ARRIVES A SAINT-HIPPOLYTE

EN 1989

M. Jean-Luc EBENER	25 rue du Collège
Melle Nadine BRAEUNIG	25 rue du Collège
M. et Mme André REINBOLD et leurs enfants	5 route du Haut-Koenigsbourg
M. Serge LEIBOVICI SNAIDER	3 rue de la Paix
M. Jean-Louis SUTTER	3 Annexe Gare
M. Felice COSTANTINI	58 route du Vin
M. et Mme Mario MEMBRE / Nicole SIMON et leur fille	28 route du Vin
Mme Nicole LOFTUS POTTER	32 rue du Collège
M. Christian THOMANN	34 rue du Collège
M. et Mme Philippe BLEGER et leurs filles	22A avenue de l'Europe
Mme Françoise NAKAMURA et ses enfants	10 rue de la 5ème D.B.
M. et Mme Jean-Marc BLEGER et leurs enfants	10 rue de la Montée
Melle Gabrielle SCHMITT	8 rue de la Chapelle
M. Daniel VOGELEISEN	7 Annexe Gare
M. Armand VOGEL	1 rue du Chanoine Issenhardt

HABITANTS AYANT QUITTE SAINT-HIPPOLYTE

EN 1989

M. Patrick VOGEL	Parti pour Sélestat
M. Carlos MARTINS CASANOVA	Parti pour Colmar
M. et Mme Auguste SCHWARTZ et leurs enfants	Partis pour Sélestat
Melle Chantal LESIEUR	Partie à Beblenheim
M. et Mme Jean-Michel CIAVARELLA et leur fils	Partis pour Houssen
M. Théodore HAEN	Parti pour Zellenberg

DU 5 MARS AU 5 AVRIL 1990

32^e RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION



Pour préparer l'avenir, tout le monde compte.

LE RECENSEMENT : UNE PHOTOGRAPHIE DE LA POPULATION

Tous les 7 ou 8 ans, les habitants de la France sont recensés.

Recenser la population, c'est d'abord la compter. C'est aussi connaître sa structure par âge, les professions exercées, la formation reçue, les conditions de logement, etc. C'est une photographie de chacune des 36 500 communes.

UNE IMAGE DU PRESENT POUR PREPARER L'AVENIR

Dans chaque région, chaque département, chaque commune, le recensement révèle et décrit l'évolution de la population. C'est une base indispensable pour déterminer les besoins en écoles, crèches, maisons de retraite, routes, équipements culturels et sportifs, etc.

LA REUSSITE DU RECENSEMENT DEPEND DE VOUS

Tout le monde compte. Chacun de vous. De l'exactitude de vos réponses, dépend la qualité du recensement. Nous comptons sur vous pour que ce recensement soit une réussite.

LE RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE

Toute personne résidant en France doit être recensée. Vos réponses sont strictement confidentielles et seront traitées de façon anonyme.

LE RECENSEMENT ET VOUS :
A partir du 5 mars 1990, un agent recenseur
viendra vous voir pour vous faire remplir
des imprimés très simples.
Nous vous remercions par avance
de votre collaboration.

L'ANCIENNE VOIE ROMAINE PRES DE ST-HIPPOLYTE

En descendant vers la gare de ST-HIPPOLYTE, à 800 mètres de la Chapelle de la Croix, on remarque, à droite, un crucifix en grès, établi à cet endroit en 1863 (noms : M.A. Schwein, Catherine Schaentzel). Le chemin rural qui croise la route à cet endroit est établi sur le tracé d'une ancienne voie romaine, elle-même suivant une route celtique, encore plus ancienne.

Dès le premier siècle de leur présence en Alsace - il y a donc plus de 1900 ans - les Romains eurent le souci de disposer de voies de communication commodes et durables. Ainsi furent créées une route le long du Rhin, une autre parallèle à l'Ill, une troisième longeant les collines vosgiennes, la "nôtre". Cette dernière reliait Vesontio (Besançon) à Argentoratum (Strasbourg) et Tres Tabernae (Saverne) en passant par des lieux déjà importants tels que Rubiacum (Rouffach) et Flaviacum (Mittelwihr). De nombreuses routes transversales allaient des Vosges au Rhin, vers l'Allemagne.

Cet étonnant réseau routier fut le fruit d'un travail dont on ne peut plus se faire une idée de nos jours. Représentons-nous, en effet, tout près de l'emplacement où naquit beaucoup plus tard St-Hippolyte, des milliers d'hommes, repris de justice, mais surtout d'innombrables prisonniers de guerre, réduits à l'esclavage, à peine vêtus, mal nourris, poussant, traînant, portant charges de sable, de pierres, de dalles pour les fondements des routes, de dalles plus grosses et plus lourdes pour le revêtement, de l'aube à la nuit, sous le soleil de plomb ou la pluie battante ou la bise qui déchirait la peau, sous la permanente menace du fouet des gardes, et ceci sur des centaines de kilomètres... car le travail pressait et devait être réalisé pour des siècles.

Les routes principales, nous dirions aujourd'hui "à grande circulation", dont celles de "chez nous", avaient toutes 4 mètres de large, ce qui permettait aux chars tirés par des chevaux de circuler dans les deux sens, ainsi que les déplacements rapides des Légions romaines, toujours en mouvement, sans oublier les nombreux autres usagers : courriers rapides, voyageurs à pied, à cheval ou à dos d'âne.

Tout le long de la route, des bornes milliaires tous les mille doubles-pas (1478 mètres). Deux de ces bornes milliaires subsistent encore tout près d'ici : l'une, en grès, se trouve là où la voie romaine coupe la route de Rodern/Rorschwihr, à environ 700 mètres au sud du crucifix nommé au début ; l'autre se dresse à 800 mètres au nord, à la limite St-Hippolyte/Orschwiller, belle borne cylindrique en granite. On l'appelle "Zollstoeckel"-borne de douane. Les voyageurs avaient-ils à verser un "droit de péage" à cet endroit ? Ce n'est pas impossible.

De loin en loin, les voyageurs trouvaient une "station" de repos et d'hébergement, souvent peinte en rouge afin d'être reconnaissable de loin. Le quartier "Maison Rouge" de Sélestat rappellerait-il ces temps lointains ?

Mais les 400 ans de "Paix romaine" prirent fin ! Les hordes barbares venues de l'Est, envahirent l'Empire d'autant plus rapidement qu'elles disposaient d'un merveilleux réseau routier tout au long duquel de nombreuses cités florissantes s'offraient au pillage et à la destruction ! Puis, faute d'entretien, les voies romaines redevinrent pistes boueuses, chemins des champs, ensevelies peu à peu lors d'éboulements ou des travaux de labour effectués au cours des siècles. Mais il est indéniable que beaucoup de ces voies romaines ont servi de support à nos routes actuelles. Et lorsque vous suivez le "Reemerwaj", dit également "Ewerer Strossewaj", rappelez-vous qu'il y a 3000 ans déjà, les Celtes, il y a près de 2000 ans les Romains suivaient cette voie au cours de leurs pérégrinations du sud au nord de l'Alsace.

Ad. NOBEL

(Renseignements tirés du
"Journal Historique de l'Alsace",
du livre "Voies Romaines",
de "Traces de César" de Yan Loth.)

1 9 8 9, UN GRAND MILLESIME

Pour vous donner une idée d'ensemble de la réussite de ce millésime, il me faut vous parler de ses différentes étapes.

Après des mois d'hiver (février, mars, avril) particulièrement doux, le temps s'est rafermi (avec des craintes de gelées sur les jeunes pousses) pour laisser, après un temps plus frais, une éclaircie de douceur appropriée à la floraison de la vigne (malgré quelques cas particuliers de coulure sur muscat). Un été chaud et sec (avec quelques déficiences d'eau pour les plus jeunes parcelles) prédisposait à un grand millésime. Dès la formation du raisin, on pouvait s'attendre à une belle récolte quantitative, le beau temps faisant le reste pour la qualité. Ces températures, plus qu'estivales, ne semblaient pouvoir durer indéfiniment. Lourd et chaud avec de gros passages de nuages bas, tout cela nous amena au fléau du viticulteur, le revers de la médaille : la grêle.

Frappant sans ménagement et sans contrôle aucun notre vignoble, elle n'épargnera pas nos plus beaux terroirs, bien au contraire. Les zones les plus touchées se trouvant être celles les mieux exposées et les plus choyées, elles se situent principalement sur toute la partie haute du vignoble englobant le village lui-même. Estimés entre 15 et 70 % de perte de récolte avec une moyenne de 30 %, ces dégâts se cicatriseront assez bien par les différentes pulvérisations malgré l'état de désolation aussi bien des vignes que des viticulteurs ! Le moral en avait pris un coup.

Un temps beau et clément revint et ce dernier faisant des miracles, le scepticisme général fondit au soleil à mesure que les vignes reprenaient de leur vigueur. La nature, pleine d'optimisme, reprenait le dessus et les feuilles déchiquetées, trouées et flétries laissèrent place aux jeunes feuilles vertes et saines.

Août venait de passer et on pensait déjà aux vendanges. La maturité du raisin était avancée et chacun donnait des pronostics quant aux dates à fixer pour les récoltes.

.../...

Celles-ci furent définies lors de l'assemblée générale de l'Association des Viticulteurs d'Alsace le 12 septembre 1989 à la salle des fêtes de Saint-Hippolyte, maintenant le siège immuable de cette association vu sa situation géographique. Les dates ont été définies comme suit :

14 septembre	Crémant
18 septembre	pré-vendanges
27 septembre	vendanges (sauf Rielsing, Gewurztraminer)
2 octobre	Riesling, Gewurztraminer

La qualité de vendange fut exceptionnelle, qualité et quantité étaient au rendez-vous. En moyenne, le Sylvaner titrait 11° d'alcool probable, le Pinot blanc 12°, le Riesling 11,5°, le Tokay 13,5°, le Muscat 11°, le Gewurztraminer 14° ainsi que le Pinot noir ; cela considéré avec un rendement normal et une bonne exposition. Les rendements étant de 80 hl + 20 % de PLC, 96 hl étaient le maximum autorisé cette année. Ces restrictions amèneront même certains viticulteurs à laisser du raisin sur pied malgré une matière première de tout premier ordre. Considérant l'état sanitaire du raisin en cette fin du mois d'octobre, il est à prévoir des oechsles exceptionnels en vendange tardive et en sélection de grains nobles.

En conclusion, je dirai que l'histoire ne dément pas la tradition, car en recherchant dans nos souvenirs (ou dans les livres d'oenologie) un rappel vient à l'évidence : toutes les années finissant par "neuf" sont (à une ou deux exceptions près) de très grands millésimes.



Jacques KOEBERLE

D'R LETSCHT WOLF IN ST-PILT

Vor weniger als 200 Jahr isch's noch mejlig gsin, in unsere Gegende uf Welf ze stosse, wu bsundersch im Winter fuer Mensche un Vieh racht gfaehrlich han kenne sin. Drum het m'r sie so gruendlich ass mejlig sueche ze vernichte. 1807 sin Prämie üssgsetzt worre : 12 Fr (Goldfranke !) fuer e mannlig Tier, 15 Fr fuer e Welfin, sogar 18 Fr fuer eini, wo getrajt het, un 3 Fr fuer e jung Welfele. Uff d'r Mairie isch e Protokoll uffgsetzt worre, un dess isch mit'me Pfoote uff d'Préfecture, wo m'r geprueft het, ob die Prime verdient isch.

So het in St-Pilt am 18. Février 1845 e gewisser Louis EBERLE e zweijahrigi Welfin uff d'Mairie gebroocht, wu ar an sallem Tag totgschlage het un d'r bie folgendes verzeht :

Zalle Morje, zwische 8 un 9, isch'n durch d'r Lüttebach, f'n geh Holz hole im Langethal. Pletzlich het'n hinter sich ebbs g'heert, drajt sich erum un sieht im Garte vum Sattler Xavier BREITEL e Tier am e Platz scharre, wo kurz vorhan e Ross ingedolwe worre isch. Nun de Buckel ! e Wolf ! D'r Louis isch nit latz verschrocke un het welle üssnisse. Auwer schu het'ne des Tier gschmeckt g'hett un isch uff ihre los ! Also schnell e Rabstake üssgerisse . Mit aller Kraft dam "Wolf" eini uff d'Schnurr ! e zweiti uff d'r Schaddel - un scho isch d'r Kampf üss gsin ! D'r Louis isch mit sim Fang uff d'Mairie. Gewissehaft isch dert s'Protokoll uffgsetzt worre un mit zwei Wolfsohre un mit'm verdere raachte Pfoote uff d'Préfecture geschickt !

Am erschte März druff isch e kategorischi Antwort vum Préfet zeruckkumme, leider ganz andersch als erwartet : Entweder liegt Irrtum vor - oder grouwer Schwindel ! Die Belege sin geprueft worre un des vorgebrochte Tier isch einfach e alter Hund gsin, wo m'r het welie los waare. Also kann m'r im Sire EBERLE die Prime nit üssbezahle !

Einzelni Welf sin im vergangene Jahrhundert im Elsass noch uffgetratte. Im Musée d'Histoire Naturelle in Kolmer isch einer üssgestellt, wu 1885 im Unterland gschosse worre isch. D'r allerletscht isch anno 1908 verschwunde.

Ad. NOBEL
(entnumme üss'm Almanach Ste Odile vu 1978
un Archives du Haut-Rhin)

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ARMEE DE TERRE DU HAUT-RHIN
est installé au 1, rue de Provence (près du Quartier Drouot)
68081 MULHOUSE CEDEX.

Il est ouvert tous les jours ouvrables de 08H.00 à 12H.00
et de 13H.00 à 17H.00
le samedi matin de 09H.00 à 11H.00

Il est accessible par deux lignes téléphoniques :
89.64.32.10 ou 89.44.51.12 Poste 308

Il effectue des permanences :

COLMAR (14 a, Avenue de la Liberté) - lundi après-midi de 14H.00 à 16H.00
mercredi matin de 09H.00 à 11H.00
vendredi matin de 09H.00 à 11H.00

1er mercredi de 14H.00 à 16H.00 - Mairie de GUEBWILLER

2e mercredi de 14H.00 à 16H.00 - Mairie de SAINTE MARIE AUX MINES

3e mercredi de 14H.00 à 16H.00 - Mairie de THANN

4e mercredi de 14H.00 à 16H.00 - Annexe de la Mairie de SAINT LOUIS

Ses missions : Information sur les carrières et les engagements de l'Armée
de Terre. Le recrutement et le suivi des engagés initiaux.
- Information sur le service national, les volontariats
service long.
- Information sur les entrées en lycée militaire et les
Ecoles Techniques de l'Armée de Terre.
- En outre, le C.D.A.T. est à même de répondre, ou de
vous fournir l'adresse ou le numéro de téléphone de l'orga-
nisme qui pourra vous répondre, à toutes les questions ayant
trait à la Défense Nationale et aux Armées.

EXPROPRIATION, SUITE ET ... FIN.

Par délibération du 27 janvier 1981, le Conseil Municipal de ST-HIPPOLYTE avait demandé une déclaration d'utilité publique en vue de procéder à l'extension du lotissement communal "Gross-Forst" et d'acquérir, par voie d'expropriation, des parcelles appartenant aux époux KOEBERLE Edmond à ST-HIPPOLYTE.

Situés en bordure du chemin de la Chapelle, desservis par l'eau, l'assainissement et l'électricité, ces terrains constituaient la seule possibilité d'extension de la zone urbanisable de notre ville.

Une transaction à l'amiable ayant été repoussée par les époux KOEBERLE, la commune dut se résoudre à recourir à la procédure de l'expropriation.

Le 27 janvier 1982, le Préfet du Haut-Rhin prit l'arrêté d'utilité publique, au vu de l'avis favorable rendu par le Commissaire Enquêteur à l'issue de l'enquête publique effectuée du 24 novembre 1981 au 23 décembre 1981.

Le Ministre de l'Agriculture avait également donné son avis favorable.

Par jugement du 15 mars 1982, le Juge de l'Expropriation, Tribunal de Grande Instance de COLMAR, avait déclaré "expropriés" les terrains concernés et a conféré leur droit de propriété à la commune de ST-HIPPOLYTE.

Maître REBERT, agissant pour le compte des époux KOEBERLE a formé aussitôt :

- un pourvoi contre le P.O.S. de ST-HIPPOLYTE,
- un pourvoi contre l'arrêté d'utilité publique signé par le Préfet,
- un pourvoi en cassation contre l'ordonnance d'expropriation,
- enfin, un pourvoi contre le prix retenu par le Juge de l'Expropriation.

.../...

Le 5 juin 1984, le Tribunal Administratif de STRASBOURG, estimant que les terrains dégagés par l'ancienne glaisière (Kleinformst) étaient parfaitement constructibles, a annulé les effets de l'arrêté d'utilité publique.

Par contre, il a donné tort aux époux KOEBERLE dans leur pourvoi contre le P.O.S.

Le 6 août 1984, le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a interjeté appel auprès du Conseil d'Etat pour obtenir l'annulation du jugement du Tribunal Administratif de STRASBOURG.

Le Conseil d'Etat, par son arrêt rendu le 8 avril 1987, annula le jugement du Tribunal Administratif et donna raison à la Commune de SAINT-HIPPOLYTE.

L'arrêté d'utilité publique fut donc confirmé.

S'inspirant de cette décision, la Cour de Cassation, saisie à son tour par les époux KOEBERLE, confirma l'ordonnance d'expropriation.

Restait donc en lice, le litige portant sur le prix.

Le 23 mars 1989, la Cour d'Appel de COLMAR confirma le prix initialement fixé par le Juge de l'Expropriation.

Aussitôt, les époux KOEBERLE formèrent un pourvoi auprès de la Cour de Cassation.

Mais, après mûre réflexion, ils firent marche arrière.

C'est ainsi que la Cour de Cassation a pris acte du désistement des intéressés, ce qui met un terme, enfin, à toute autre voie de recours.

Les démêlés judiciaires de notre lotissement se terminent donc au profit de la Commune qui, dans l'affaire, n'a essentiellement perdu que du temps et de la matière grise. Tout le monde ne peut pas en dire autant...

LE CALENDRIER REVOLUTIONNAIRE

L'année du Bicentenaire a fait l'objet d'innombrables articles dans les journaux et de films à la télévision. Au cours de multiples cortèges et autres manifestations, on a fêté la Liberté, l'Egalité, la Fraternité, les Droits de l'Homme et du Citoyen enfin conquis par les Français ! On a moins parlé des horreurs subies par des centaines de milliers d'hommes et de femmes accusés ou tout simplement soupçonnés de sentiments patriotiques trop tièdes, ou de la lutte farouche menée par les soi-disant "vrais révolutionnaires" contre tout ce qui avait un caractère religieux : les prêtres et les croyants, les fêtes telles que Noël et Pâques, jusqu'au dimanche, le "Jour du Seigneur" ! La Révolution devait marquer le début d'une ère nouvelle, qui devait effacer jusqu'au souvenir de l'ère chrétienne ! La naissance de la République devait faire oublier la naissance du Christ !

Un poète politicien, au nom bien mélodieux de Fabre d'Eglantine, ennemi juré des prêtres catholiques et le mathématicien Romme composèrent alors un "Calendrier Révolutionnaire" adapté à la vie de tous les jours, au travail de l'homme, aux saisons, à la nature.

Les mois furent nommés "vendémiaire" (mois de la vendange), "brumaire" (mois de la brume), "frimaire" (temps des frimas, du froid), "nivose" (neige), "pluvieuse" (pluie), "ventose", les plantes se mettent à germer en "germinal", les fleurs apparaissent en "floréal", en "prairial" on fauche les prairies, "messidor" est le mois des moissons, etc. La semaine de sept jours était remplacée par la "décade", de dix jours, commençant par "primidi", et s'achevant par "décadi", seul jour de repos autorisé par la loi. Plus de Joseph, de Marie, de Louis ou de Cécile, saints à éliminer coûte que coûte, mais des noms tels que citrouille, carotte, âne, cheval ou boeuf, tonneau, pressoir, mais aussi "raison". Les mois n'ayant que 30 jours, il restait 5 jours à la fin de l'année : on les nomma les "sans-culottides" et furent consacrés à des fêtes laïques et républicaines.

.../...

Le Calendrier Révolutionnaire qui avait commencé le 22 septembre 1792, premier jour de l'an I, ne fut que difficilement adopté par la population et le 1er janvier 1806, le vieux calendrier grégorien entra à nouveau en vigueur. L'ère révolutionnaire qui devait remplacer à jamais l'ère chrétienne avait duré d o u z e ans !

Quant à Fabre d'Eglantine, cet ardent républicain des premières années, il avait été guillotiné en 1794, et Romme, condamné à mort en 1795, se poignarda !

(Extrait des livres d'Histoire)

Ad. NOBEL



21 mars 1989 : Plantation de l'Arbre de la Liberté

L'avis de non-imposition à l'impôt sur le revenu

Avant d'accorder des avantages à leurs usagers, certains organismes exigent la production de l'avis de non-imposition comme justificatif de ressources. Mais ces usagers rencontrent parfois des difficultés à fournir ces documents en temps utile, compte tenu de la date de leur expédition par les services fiscaux.

Ce dépliant a pour objectif :

- de vous informer sur les conditions d'établissement par les services fiscaux des avis de non-imposition et sur le calendrier d'envoi de ces documents aux bénéficiaires;
- de vous proposer des solutions de nature à satisfaire vos services ainsi que l'utilisateur, lorsque celui-ci n'a pas reçu son avis.

L'ÉTABLISSEMENT ET L'ENVOI DES AVIS DE NON-IMPOSITION

1^{re} ÉTAPE : LE TRAITEMENT DES DÉCLARATIONS DE REVENUS

Un nombre considérable de déclarations à exploiter...

- Environ 26 millions de foyers français déposent chaque année une déclaration des revenus;
- Environ 13,5 millions sont imposables;
- Environ 12,5 millions sont non imposables (y compris ceux dont l'impôt dû est inférieur au montant des avoirs fiscaux ou crédits d'impôt dont ils bénéficient).

C'est dire l'importance de la tâche matérielle qui incombe aux centres des impôts et aux centres régionaux informatiques de la direction générale des impôts, qui traitent les déclarations et éditent les avis adressés aux contribuables.

Ainsi, toute personne qui souscrit une déclaration reçoit, à son domicile :

- soit un avis d'imposition (13,4 millions);
- soit un avis de restitution d'impôt fiscal ou de crédit d'impôt [lorsque l'impôt dû est inférieur à ce montant] (1,7 million);
- soit un avis de non-imposition ou de non-mise en recouvrement si l'impôt dû au titre des revenus de 1988 est inférieur à 380 F (10,9 millions).

en un temps limité...

En moins de six mois, les services des impôts doivent :

- vérifier que les déclarations souscrites sont correctement remplies et régulariser les erreurs matérielles;
- prendre en charge les données pour assurer automatiquement tous les calculs;
- éditer les documents et les mettre sous pli.

... en donnant la priorité aux déclarations des contribuables imposables

En effet, la gestion du budget de l'État implique que les rentrées fiscales s'effectuent le plus rapidement possible.

2^e ÉTAPE : L'ENVOI DES AVIS DE NON-IMPOSITION

La majorité des avis est envoyée avant la fin du mois d'octobre...

L'exploitation des déclarations des personnes non imposables n'est pas pour autant négligée.

L'administration consacre à cette tâche des moyens importants, pour faire face à l'accroissement du nombre de personnes concernées.

3. Le calendrier d'envoi de ces documents est le suivant :

Avant septembre	50 % des avis
Septembre	36 % des avis
Octobre	5 % des avis
Novembre	4 % des avis
Année suivante	5 % des avis

... mais dans 9 % des cas
ce sera plus tard

Plusieurs motifs peuvent retarder l'exploitation des déclarations :

— l'existence de bénéficiaires professionnels fixés forfaitairement après une procédure contradictoire de discussion ou de recours à une commission. Cette procédure retarde l'exploitation des déclarations correspondantes. Les contribuables non imposables peuvent alors recevoir leur avis avec un décalage de six mois à un an par rapport aux autres;

— les erreurs commises par certains contribuables dans la rédaction de leur déclaration, qui ne sont pas toujours détectées par les centres des impôts.

Des programmes informatiques de contrôle permettent alors de bloquer ces déclarations pour éviter l'émission d'avis totalement erronés; la nécessité de corriger manuellement ces incohérences diffère le traitement de deux à trois mois;

— des contribuables souscrivent en retard leur déclaration de revenus. Un délai de trois à cinq mois est alors nécessaire pour établir informatiquement et adresser au contribuable son avis de non-imposition.

ATTENTION : l'avis de non-imposition n'est délivré qu'aux personnes qui ont souscrit une déclaration de revenus.

UN OBJECTIF PERMANENT :

Vous connaissez maintenant les contraintes des services fiscaux qui déploient des moyens importants pour envoyer à domicile plus de 12,5 millions d'avis aux personnes qui n'ont pas d'impôt sur le revenu à payer.

Bien que très lourde, cette procédure se justifie dès lors qu'elle facilite les démarches que doivent accomplir les usagers vers d'autres administrations, collectivités ou organismes.

Il est donc indispensable de faire l'économie d'autres démarches vers les centres des impôts qui ne délivrent pas d'attestation en dehors de l'avis de non-imposition émis informatiquement à l'issue du traitement des déclarations. Mais on peut exceptionnellement obtenir au centre des impôts une copie de l'avis lorsque celui-ci a été perdu.

Des palliatifs existent lorsque l'usager ne peut présenter immédiatement un avis de non-imposition.

La direction générale des impôts souhaite qu'ils soient utilisés pour éviter que les usagers ne se déplacent inutilement dans les centres des impôts. Ainsi, beaucoup de litiges disparaîtront.

4. QUE FAIRE LORSQUE L'USAGER N'A PAS REÇU SON AVIS DE NON-IMPOSITION?

Si cette personne a normalement souscrit sa déclaration mais n'a pas encore reçu son avis d'imposition, il est inutile de lui conseiller de s'adresser à son centre des impôts; celui-ci, en effet, sera alors démuné de cette déclaration, en cours d'exploitation au centre régional d'informatique.

En revanche, vous pouvez demander à l'intéressé de vous communiquer les documents suivants qui vous permettront d'apprécier le montant de ses ressources :

— copie de l'avis de non-imposition de l'année précédente;

— copie de la déclaration de l'année en cours accompagnée d'une déclaration sur l'honneur la certifiant exacte et complète.

La production ultérieure de l'avis de non-imposition pourra être exigée quand l'intéressé l'aura reçu à son domicile.

Si cette personne n'a pas souscrit sa déclaration, elle doit au préalable régulariser sa situation fiscale.

Bien entendu, en attendant de pouvoir vous transmettre son avis de non-imposition, l'usager peut être invité à vous communiquer les documents indiqués ci-dessus.

Les directions des services fiscaux à votre service

Les directions des services fiscaux peuvent vous adresser, sur simple demande, un tableau des seuils de non-imposition pour faciliter la tâche de vos services ou vous fournir d'autres renseignements d'ordre général.

L'AMÉLIORATION DES RELATIONS AVEC LE PUBLIC

TRESORS DE L'EGLISE DE SAINT-HIPPOLYTE (suite)

Ainsi que la remarque en a déjà été faite dans le dernier bulletin communal, notre Eglise recèle des trésors qui méritent d'être parfaitement connus de tous les habitants afin qu'ils puissent eux-mêmes les présenter à leurs amis d'ailleurs.

Le choeur, ses vitraux, l'admirable fresque représentant la remise à St-Fulrad des reliques de St Hippolyte par le pape Etienne II ont fait l'objet du texte précédent. Voyons aujourd'hui la nef et le plafond ornés de peintures d'une exceptionnelle beauté.

A gauche et à droite, on remarque d'abord quatre groupes de saints, trente-deux tableaux en tout, parmi lesquels on reconnaîtra facilement les apôtres et de nombreux saints particulièrement vénérés en Alsace. En allant du choeur vers l'arrière, on voit à gauche Sainte Barbe, patronne des Sapeurs-Pompiers, puis Saint Amand, premier évêque de Strasbourg, puis Saint Louis, roi de France, Saint Laurent, patron de Rorschwihr, portant le grill qui rappelle son martyr, les apôtres Saint Mathieu, avec une hache, Saint André avec, à son côté, une croix de Saint André, Saint Pierre, portant la Clé, Saint Paul qui fut exécuté à l'épée, Saint Georges maîtrise le dragon, plus loin, Saint Fulrad, en tenue noire, Sainte Cécile, avec son petit orgue portatif, portant un regard sérieux, mais aimable, vers les chantes de la Chorale. Repartons vers l'avant. A notre gauche, sur la paroi maintenant mieux éclairée par les vitraux d'en face, nous saluons Sainte Eugénie, Sainte Thérèse, les apôtres Jean, Jacques, Thomas, Simon, Taddée, le premier martyr Saint Etienne, Saint Arbogast, un autre évêque de Strasbourg, Saint Henri, un autre roi, puis Sainte Catherine, enfin notre grande patronne de l'Alsace, Sainte Odile.

Admirons surtout les deux immenses fresques de chaque côté : d'un côté, l'"Adoration des Mages", peinture offerte par la famille Chevroton, jadis Maire de St-Hippolyte (tout à droite, presque touchant le cadre, la figure d'un page se détache : ce serait le portrait d'un des enfants de M. Chevroton !). L'inscription en latin "Se nascens dedit socium" signifie : en naissant, Il devient notre compagnon. La fresque sur l'autre paroi représente la Cène ; les mots "convescens in aedulium" peuvent être traduits ainsi : En mangeant, Il se donne en nourriture. (Remarquons la troisième inscription latine au-dessus du crucifix qui domine le Choeur : "se moriens in pretium" : En mourant, Il se donne en rançon).

L'Eglise de St-Hippolyte est une des très rares possédant un plafond en bois. Le tableau du milieu montre le Christ tenant l'Evangile. "En régnant, Il se donne en récompense" dit la phrase "Se regnans in praemium", puis "Ego sum vita veritas et via" : Je suis la Voie, la Vérité et la Vie". L'ensemble est complété par les symboles des Evangélistes : le Boeuf, le Lion, l'Aigle, l'Ange. Les tableaux carrés représentent les Docteurs de l'Eglise St-Ambroise, St-Jérôme, St-Grégoire, St-Augustin.

Ajoutons que, à l'arrière de la dernière poutre transversale, avant la tribune de l'orgue, se trouve une inscription, malheureusement pas lisible d'en bas : "Ce plafond en bois a été exécuté selon les plans de l'architecte KREYER, par le sculpteur BITTMANN, la peinture par C. SCHILLING, Fribourg-en-Brisgau, 1904".

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE SAINT-HIPPOLYTE

"PLUS DE PEUR QUE DE MAL"

Depuis le mois de Juillet 1989, Monsieur le Maire nous a demandé d'effectuer, chaque mois, à date fixe, l'analyse physico-chimique de l'eau d'alimentation de Saint-Hippolyte.

Ce qui suit est le résultat des prélèvements des 20 juillet, 20 août, 20 septembre et 20 octobre 1989.

Les méthodes employées sont, d'une part, la spectroscopie, et d'autre part, la photométrie, c'est-à-dire par colorimétrie au moyen d'un spectroscope et d'un photomètre.

En premier, nous présentons nos résultats concernant les quatre prélèvements.

En second, nous comparons la moyenne de nos résultats aux normes C.E.E. - Directive du 15 juillet 1980 - et aux normes françaises - voir Décret du 3 janvier 1989.

RESULTATS DES ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES

PARAMETRES	20.07.89	20.08.89	20.09.89	20.10.89
<u>PHYSICO-CHIMIQUES</u>				
pH	7,13	8,14	7,77	8,25
Dureté degrés français	11,74	15,79	17,875	18,45
Calcium Ca ppm	34,78	45,355	51,70	51,70
Chlorures Cl	13,32	18,75	23,75	20,42
Sulfates SO4	22,77	26,40	42,40	40,75
Magnésium Mg	7,70	11,20	12,46	13,86
<u>SUBSTANCES INDESIRABLES</u>				
Nitrates NO3 ppm	21,70	32,30	24,59	7,095
Nitrites NO2	0,039	0,072	0,043	0,055
Ammonium NH4	0,010	0,087	0,116	0,037
Fer total Fe	0,018	0,124	0,105	0,096
Manganèse Mn	0,-	0,014	0,002	0,-
Le cuivre et le plomb ne sont pas représentés ici, ces paramètres étant tributaires de l'installation sanitaire de chaque foyer.				
<u>SUBSTANCES TOXIQUES</u>				
Arsenic As ppm	0,-	0,-	0,-	0,-
Cyanure CN	0,-	0,-	0,-	0,-
Chrome total Cr	0,-	0,-	0,009	0,021
Mercure Hg	0,-	0,-	0,-	0,-
Nickel Ni	0,-	0,-	0,-	0,-
Plomb Pb	0,-	0,-	0,-	0,-
Hydrocarbures	0,-	0,-	0,-	0,-

COMPARAISON DE NOS RESULTATS AVEC LES CHIFFRES ADMIS

PAR LA NORME C.E.E. ET LA NORME FRANCAISE

PARAMETRES	Nos moyennes	Normes françaises 1989	Normes C.E.E. 1980
<u>PHYSICO-CHIMIQUES</u>			
pH à 25 ° C	7,82	6,5 < pH 9	9,5
Dureté	15,963	15	15
Calcium Ca ppm	45,883	?	?
Chlorures Cl	19,06	250	(200) *
Sulfates SO4	33,08	250	250
Magnésium Mg	11,305	50	50
<u>SUBSTANCES INDESIRABLES</u>			
Nitrates NO3 ppm	21,421	50	50
Nitrites NO2	0,0522	0,1	0,1
Ammonium NH4	0,0625	0,5	0,5
Fer Fe µg/l	85,75	200	200
Manganèse Mn	5,33	50	50
Cuivre Cu ppm	0,3985	1	(3)
<u>SUBSTANCES TOXIQUES</u>			
Arsenic As µg/l	0	50	50
Cyanure CN	0	50	50
Chrome total Cr	15	50	50
Mercure Hg	0	1	1
Nickel Ni	0	50	50
Plomb Pb	0	50	50
Hydrocarbures	0	0,2	0,2

Nous constatons qu'aucun de nos résultats n'a atteint ni dépassé le maximum admis par la Directive C.E.E. du 15 juillet 1980 et le Décret du 3 janvier 1989.

Nous observons en septembre et octobre, une nette tendance vers la normale.

Le 20 août 1989, deuxième prélèvement, nous constatons une augmentation du taux des nitrates 32,3 mg/l. Ceci s'explique par l'augmentation de population en été, mais nous sommes en dessous de la norme admise.

Le 20 septembre 1989, troisième prélèvement, légère augmentation des sulfates, mais toujours chiffre inférieur à celui admis.

Le 20 octobre 1989, quatrième prélèvement, les chlorures, phosphates et nitrates diminuent de façon significative.

* les chiffres entre () représentent les limites souhaitables.

Pour la représentation de nos courbes, nous avons employé la méthode suivante :

Nombre de points	Date	Jour	pH	Cl ⁻	SO ₄ ⁻⁻	NO ₃ ⁻
1	20.07.89	201	7,13	13,32	22,77	21,70
2	20.08.89	232	8,14	18,75	26,40	32,30
3	20.09.89	263	7,77	23,75	42,40	24,59
4	20.10.89	293	8,25	20,42	40,75	7,095

y = meilleure équation du phénomène par la méthode des moindres carrés

r = coefficient de corrélation linéaire.

$$\begin{aligned} \text{pH} & : y = - 3,057665 + 0,0797006 x - 0,00014164 x^2 \\ & : r = 0,822 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Cl}^- & : y = 139,921955455 + 1,223102532 x + 0,002301852 x^2 \\ & : r = 0,971 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{SO}_4^{--} & : y = \frac{1}{0,003487707 + \frac{1670,158272}{x^2}} \\ & : r = 0,947 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{NO}_3^- & : y = - 388,653197 + 3,559914 x - 0,007544675 x^2 \\ & : r = - 0,995 \end{aligned}$$

oOo

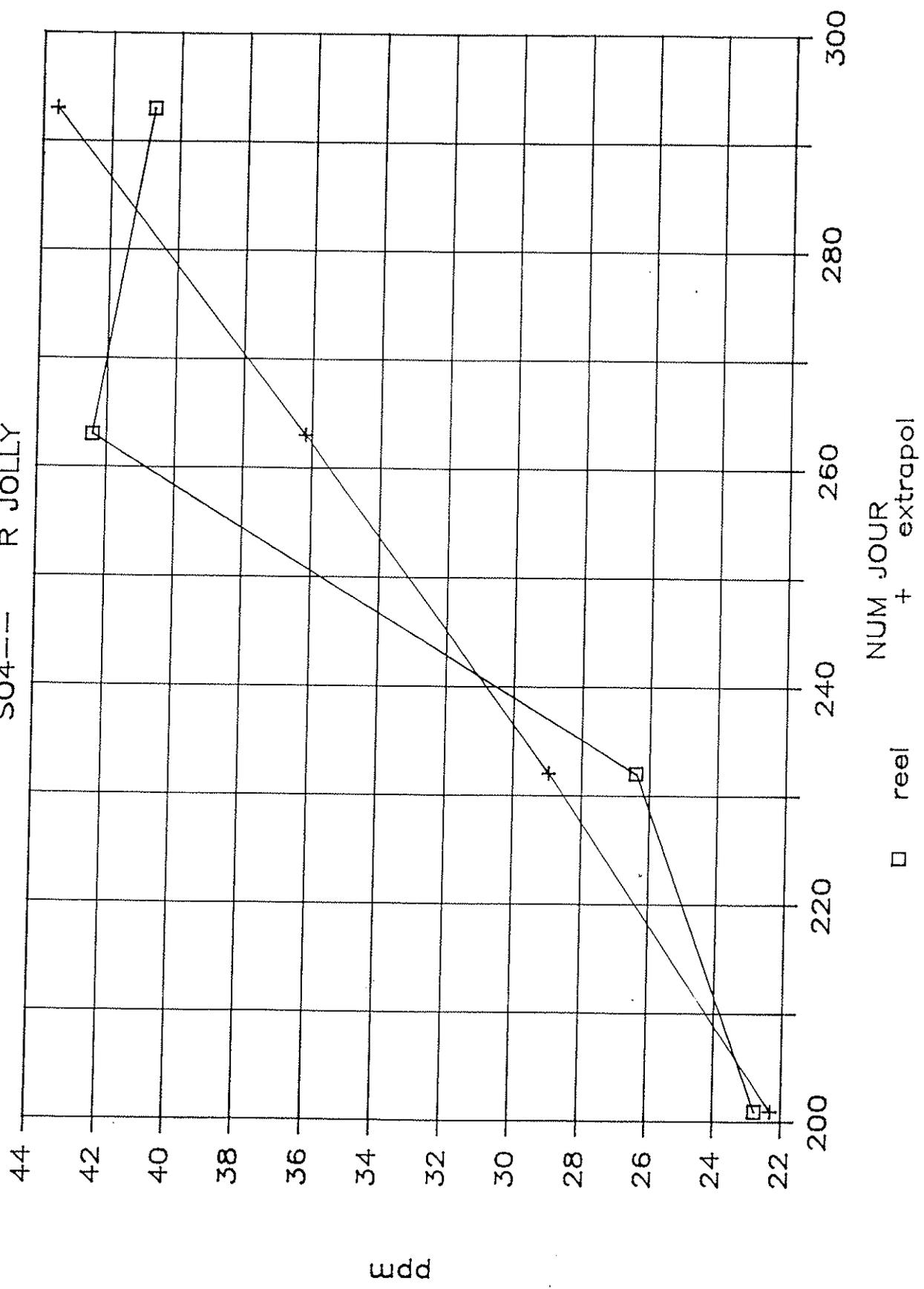
Nous sommes en droit de penser - malgré quelques alertes en été- que SAINT-HIPPOLYTE possède une eau d'alimentation de qualité satisfaisante que beaucoup de communes pourraient nous envier.

Le bilan sera beaucoup plus significatif en 1990, car nous aurons à notre disposition douze échantillons au lieu de quatre actuellement.

Dr. R.L. JOLLY

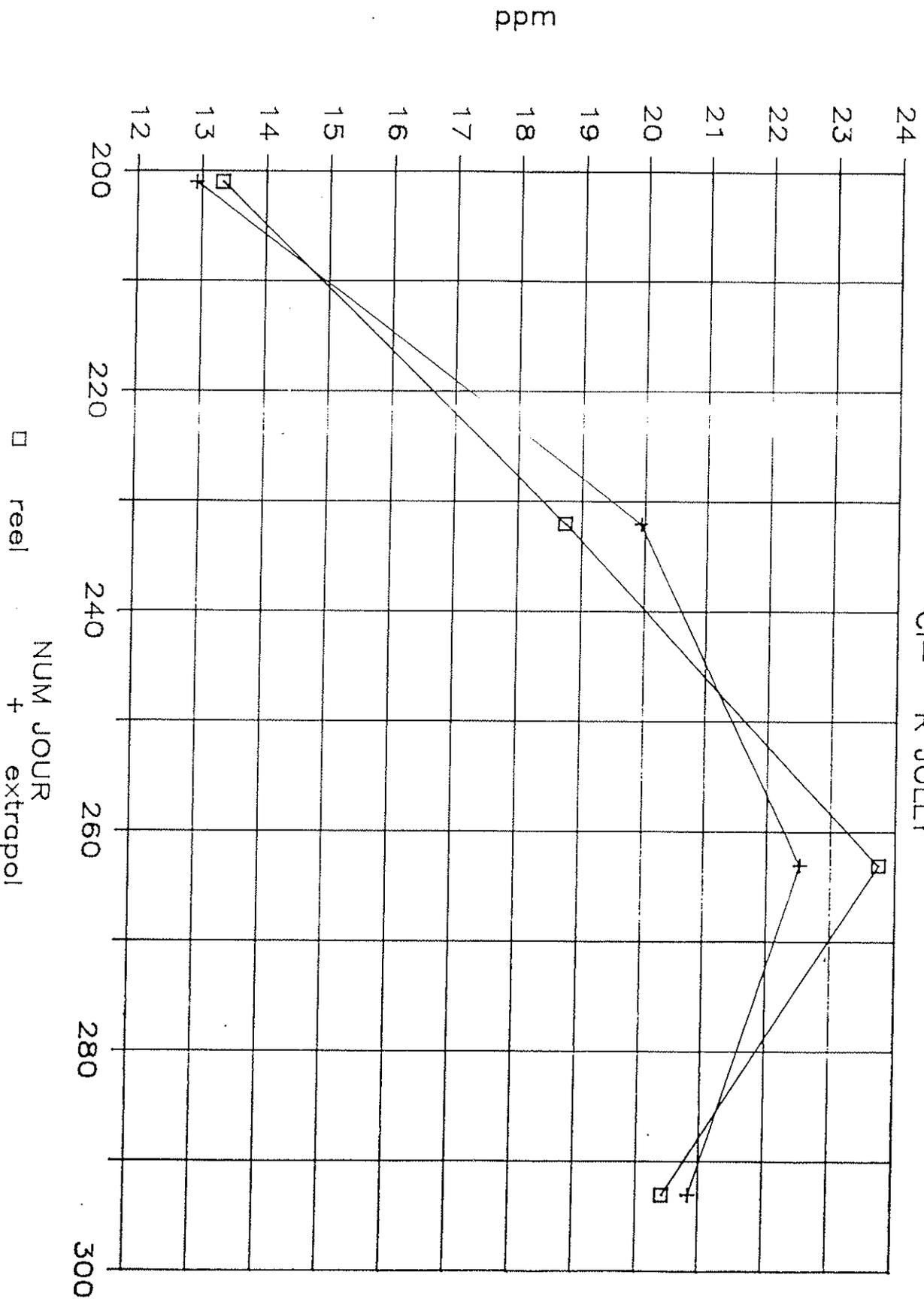
EAU ST HIPPOLYTE

SO4-- R JOLLY



EAU ST HIPPOLYTE

CI- R JOLLY



LE MOULIN DE SAINT-HIPPOLYTE

(Souvenirs d'Antoine HEYBERGER, recueillis par Ad. NOBEL)

A l'Est de Saint-Hippolyte, à environ 2 km au-delà de la R.N. 83, se trouvait jadis l'"Auberge du Moulin de St-Hippolyte". 300 mètres après le pont dit "Steiner Bruck", à gauche de la route, on reconnaît encore très bien le canal d'amenée du moulin, en belles pierres taillées, traversé par un petit pont en béton. C'est là que s'élevait jusqu'en 1944 l'Auberge connue sous les noms de "St-Pilter Muehl", ou "Brüachmuehl", ou, tout simplement "Biem Daniel", ainsi qu'était prénommé le père du dernier occupant Emile OSTER.

Si le moulin, dont l'origine est sûrement rattachée à l'histoire des terres situées au-delà de l'Ill (dites "Gemeinmark"), exploitées en commun il y a deux millénaires déjà, ne laisse pas de souvenir aux générations actuelles, l'Auberge, elle, jouissait d'une réputation inégalable.

Emile OSTER, son épouse et leur fils René, exploitaient un train de culture assez important. Mais pour les habitants des communes voisines, de Bergheim à Sélestat, en passant par St-Hippolyte, Orschwiller, le "Moulin" était le lieu de rencontre préféré !

Il constituait d'abord la grande étape des cultivateurs des environs qui revenaient du "Ried", en été, avec des centaines de voitures de foin, après des heures passées sur les immenses prairies, sous l'implacable soleil de juin. Par un escalier partant du bord de la route vers le canal d'arrivée, d'abord on montait l'eau pour abreuver les chevaux, les boeufs, qui, durant des heures avaient été torturés par des myriades de taons. Puis, laissant les attelages alignés le long de la route, on traversait le pont pour trouver, à gauche, la vaste cour, avec, de part et d'autre, les bâtiments de l'ancien moulin, des écuries, de la grange et, au fond, l'auberge, déjà bondée de monde. Mais tables et chaises se trouvaient dehors, et la bière coulait à flots. Pour "l'ambiance", le patron Emile OSTER avait vite fait de la créer avec son accordéon parmi tout ce monde qui oubliait pour un temps les fatigues de la saison. Et la maîtresse femme qu'était Madame OSTER n'en finissait pas de servir verres et bouteilles, assistée de son fils René.

.../...

La période de la fenaison n'était qu'un moment dans la vie de l'Auberge du Moulin. Tout l'été, les dimanches, les communes voisines s'y donnaient rendez-vous. Après les vêpres, on y descendait (à pied, s'il vous plaît, les 6 km de St-Hippolyte au Moulin !), pour d'abord, si le temps le permettait, se baigner dans l'un des cours d'eau du Ried (clairs en ce temps comme du cristal) et puis se retrouver en joyeuses tablées à la "Brüachmuehl" avec les nombreux amis d'ailleurs. Les Sélestadiens, eux, en barques plates, remontaient l'Ill par joyeuses bandes, jusqu'au barrage proche ... Et toujours ce boute-en-train d'Emile mettait la fête dans les coeurs avec son infatigable accordéon. On chantait, on dansait même, tandis que la dame du lieu satisfaisait les gosiers tout en assurant bon ordre dans l'établissement !

Pas de morte-saison en hiver ! Aussitôt que la terre était gelée dans les forêts d'alentour, arrivaient les bûcherons de Sélestat. Avec leurs petits chevaux d'une vigueur et d'une endurance exceptionnelle, les "Schlettstadter Biggerle" ou "Huddele", ils procédaient au débardage des troncs abattus l'hiver précédent. Travail pas facile pour des troncs qui atteignaient 5 à 8 m³ et l'on se souvient d'attelages de 22 (vingt-deux !) "Biggerle" pour "sortir" un seul tronc ! Puis les bois étaient transportés à la gare de St-Hippolyte, chargés sur des wagons et partaient vers le nord ou vers le sud. Le travail pouvait durer des semaines et les débardeurs, devenus pensionnaires au "Moulin", passaient leurs nuits dans la grange ou dans les écuries près de leurs fidèles compagnons de travail.

Et même pendant la saison des frimas, les dimanches restaient animés là-bas. On se souvient de ce que des patineurs remontaient de Sélestat sur la glace des prairies inondées se revigorer du vin chaud odorant de Madame OSTER !

En novembre 1944, alors que les Américains avaient libéré St-Hippolyte, les Allemands s'accrochaient dans la plaine, au-delà de la 83. Emile OSTER et son épouse, réfugiés quelques jours chez les parents d'Antoine HEYBERGER, voulurent rejoindre leur maison, inquiets du sort de leur bétail ! On ne les revit jamais ! Ils périrent dans le "Moulin" en flammes pilonné par l'artillerie américaine. Leur seul enfant René, incorporé de force dans la Wehrmacht, prisonnier des Russes, était déjà décédé dans le sinistre camp de Tambow ...

.../...

Maintenant, la vie joyeuse, mais aussi laborieuse, de la "Brüachmuehl" est éteinte pour toujours. Le canal d'aménée est intact, bien qu'envahi par les ronces et les roseaux (la roue du moulin s'y trouvait encore en 1944). Sur l'emplacement de l'auberge et des annexes, le fourré entoure un puits, un pan de mur, un tronçon de colonne ... sous l'épais tapis de feuilles pourries, des briques, des tuiles brisées ... des poutres verticales à moitié calcinées s'obstinent à rester debout ... un vieux pommier, dernier témoin vivant, refuse de mourir ... Et le silence, sinistre, presque angoissant ...

Ad. NOBEL (- 1989 -)

En novembre, les journaux ont signalé que M. Charles OSTER, né en 1904 au "Moulin de St-Hippolyte" avait célébré ses noces de diamant à Ingersheim. Il s'agit sans doute d'un frère de Emile OSTER et la nouvelle a sûrement fait plaisir à tous ceux qui se souviennent des belles heures vécues "Biem Daniel" !

Autre chose à savoir : Sélestat n'a pas de "Rue de St-Hippolyte", mais, au sud de la ville coule le Mühlbächel, bien connu, nommé officiellement Canal du Moulin de St-Hippolyte ! C'est le ruisseau dans le quel se déversait le Canal d'aménée du Moulin (arrivé de l'Ill).

DIE "SANKT PILTER MUEHLE"

(Erinnerungen von Antoine HEYBERGER, aufgenommen von Ad. NOBEL)

Östlich von St-Hippolyte, etwa 2 Km von der R.N. 83 entfernt, befand sich früher die Wirtschaft "Zur St-Pilter Mühle". 300 Meter nach der "Steiner Bruck" links der Strasse, erkennt man noch gut den Speisekanal der früheren Mühle, aus schön gehauenen Steinen gebaut, über welchen eine Beton-Brücke führt. Dort stand bis November 1944 die betreffende Wirtschaft, auch "Brüachmühl" genannt, oder einfach "Biem Daniel". So hiess nämlich der Vater des letzten Inhabers Emile OSTER.

Von den heutigen Generationen wird sich niemand an die Mühle selbst erinnern. Ihre Geschichte wird wohl mit derjenigen der "Gemeinmark" zusammenhängen, die schon vor zwei Jahrtausenden, jenseits der Ill, durch die Einwohner von sieben Nachbargemeinden bewirtschaftet wurde. Das Gasthaus jedoch war weithin bestens bekannt.

Emile OSTER, seine Gattin und ihr Sohn René betrieben dort Landwirtschaft. Aber für die Gemeinden von Bergheim bis Sélestat, über St-Hippolyte und Orschwiller, war die "Mühle" der beliebteste Treffpunkt.

Zuerst war sie der erste Ruheplatz der vielen Landwirte aus der Umgebung, die im Sommer aus dem Ried zurückkamen, mit Hunderten von Heuwagen, nach langen, auf den unendlichen Wiesen, in brütender Junisonne verbrachten Stunden. Von der Strasse führte eine Steintreppe zum Kanal. Zuerst ging es da hinunter, Wasser zum Tränken der Pferde und Ochsen zu holen, die seit dem Morgen durch Tausende von Bremsen gepeinigt worden waren. Dann liess man die Gespanne in schöner Reihe längs der Strasse ; man schritt über die Brücke und kam in den weiten Hof : links standen die Gebäude der früheren Mühle, davor eine uralte, mächtige Linde, rechts befanden sich Scheune und Stallungen, auf der dritten Hofseite die Wirtschaft. Oft war sie beizeiten voll besetzt, aber Tische und Stühle waren auch im Hof und das kühle Bier floss in Strömen. Für die Stimmung sorgte der Wirt Emile OSTER mit seiner Ziehharmonika, während die imposante Wirtin kaum nachkam, mit Hilfe des Sohnes René, die Gäste zu bedienen !

.../...

Die Heumachet war jedoch nur eine kurze Zeit, wo es dort lustig zuging. Den ganzen Sommer hindurch kam man an den Sonntagen, aus allen Nachbarsorten, dort zusammen. Nach der Vesper zog man hin (zu Fuss, wemms beliebt, von St-Hippolyte 6 Km !). Wenn es das Wetter gestattete gingen die Jüngerer zuerst schwimmen, in einem der damals noch kristallklaren Gewässern des Rieds. Dann fand man sich "Biem Daniel" zu fröhlichen Tischrunden mit den auswärtigen Freunden zusammen. Die Schlettstadter kamen in Gruppen, mit ihren Fischerkähnen die Ill herauf gefahren, liessen die Schiffe an der nahen Barrage und kamen den Rest des Wegs zu Fuss zur "Mühle". Emile schaffte den nötigen Frohsinn mit seiner unermüdlichen "Knetsch". Es wurde gesungen, getanzt, während die Herrin des Hauses für die Kehlen sorgte und auch für Ordnung "im Betrieb" bemüht war !

Aber auch im Winter war es dort unten lebendig !

Sobald der Waldboden etwas fest gefroren war, rückten die Schlettstadter Holzhauer an, zum Abschleppen der im vorigen Winter gehauenen Stämme. Mit Hilfe ihrer kleinen, aber kräftigen und ausdauernden "Biggerle", auch "Huddele" genannt, schleiften sie Stämme, von denen manche 5 bis 8 Festmeter hatten. Es sollen einmal 22 "Biggerle" an einem einzigen Stamm gezogen haben, um diesen an den Weg zu bringen. Von dort wurde das Holz an den Bahnhof von St-Hippolyte gebracht und ging per Bahn nach Norden oder Süden. Die Arbeit konnte mehrere Wochen dauern. Die Männer übernachteten dann in der Scheune der "Mühle" oder in den Stallungen, bei ihren treuen Arbeitsgefährten. Sogar an manchen Sonntagen im Winter wurde es lebhaft : die Wiesen von Sélestat her waren überschwemmt und mit Eis bedeckt, so, dass man mit Schlittschuhen "herauf" konnte, sich bei einem würzigen "Vin chaud" der Madame OSTER Herz und Beine zu erwärmen.

November 1944 ! Die Amerikaner haben St-Hippolyte befreit. Die Deutschen krallen sich im Ried fest, besetzen natürlich die "Brüachmuehl". Emile OSTER und seine Frau sind in den Ort geflüchtet, zu der Familie von Antoine HEYBERGER. Aber von Besorgnis um ihr Vieh geplagt, halten sie daran, heimzugehen, trotz der Schiesserei ! Man hat sie nie mehr gesehen ... Sie kamen um in der brennenden "Mühle", unter dem Beschuss der amerikanischen Artillerie ... Ihr einziges Kind, René, in die Wehrmacht eingezogen, durch die Russen gefangen, starb im berüchtigten Lager Tambow.

.../...

Jetzt ist das frohe und trotzdem arbeitsvolle Leben in der "Brüachmuehl" für immer erloschen. Der Speisekanal, wo das Mühlrad 1944 noch war, ist mit Hecken und Schilf verwachsen. Dort wo die Wirtschaft und die landwirtschaftlichen Gebäude standen, wuchern Gestrüpp und junge Bäume. Ein Mauerrest, ein Stück Steinpfosten, ein runder Brunnen stehen drin. Unter der dicken Schicht faulen Laubes liegen schwarze Backsteine, Ziegelstücke... Senkrechte, halb verkohlte Balken wehren sich gegen das Umfallen ... Ein alter Apfelbaum, letzter lebender Zeuge, wehrt sich gegen das Sterben ... Über allem, Stille ! Todesstille ...

Ad. NOBEL - 1989

Vorigen November meldeten die Zeitungen dass ein Charles OSTER, geboren 1904 in der St-Piltter Mühle, in Ingersheim diamantene Hochzeit gefeiert habe. Es handelt sich wohl um einen Bruder von Emile Oster und die Nachricht kann alle nur freuen, die so schöne Erinnerungen an die Familie Oster haben.

Und in Sélestat gibt es immer noch das "Mühlbächel" das nichts anderes ist als der Bach, in den sich der Speisekanal der St-Piltter Mühle ergoss und deshalb heisst : Canal du Moulin de St-Hippolyte !

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE

Depuis le 29 juillet 1987, à l'Elysée, Margaret THATCHER et François MITTERRAND ont scellé définitivement le sort politique du Tunnel sous la Manche. Le projet EUROTUNNEL avait suscité une adhésion massive chez les parlementaires des deux côtés de la Manche. La voie est donc désormais libre pour réaliser le 28ème projet de liaison fixe et transformer ainsi les deux premiers essais de tunnels ferroviaires mis en chantier, puis stoppés à un siècle d'intervalle, en 1883, et en 1974.

Il appartient désormais au groupe privé franco-britannique EUROTUNNEL de mener à son terme l'ensemble des opérations, le financement : 198 banques et la Banque Européenne d'Investissement prêtent 50 milliards de francs à EUROTUNNEL. La SNCF et British Rail roulent avec EUROTUNNEL, l'accord a été signé fin juillet 1987.

Le TGV Nord mettra Londres à 3 heures environ de Paris, via l'EUROTUNNEL à 40 mètres sous terre entre Calais-Folkestone, une liaison entièrement souterraine de près de 50 km. Elle sera forée presque entièrement dans une roche compacte et imperméable (de la "craie bleue") et franchira les 38 km du Déroit de la Manche jusqu'à 160 km/h. A chaque extrémité, les terminaux de Coquelles (près de Calais) et de Folkestone seront connectés aux réseaux autoroutiers (A 26 côté français, M.20 côté britannique) et ferroviaires (S.N.C.F. et British Rail). Ainsi, chaque année 30 millions de passagers avec voitures, camions, cars, caravanes pourront emprunter l'EUROTUNNEL dès 1993, et 15 millions de tonnes de fret y transiter. La capacité du système, à l'ouverture autorisera le passage d'environ 20 trains ou navettes à l'heure dans chaque direction.

L'EUROTUNNEL comprendra 3 tunnels :

- 2 tunnels ferroviaires séparés à voie unique (un pour chaque sens de circulation) ;

Parallèles et distants de 30 mètres en moyenne, ils seront reliés tous les 375 mètres à un tunnel central de service réservé à la maintenance, à la ventilation et à la sécurité.

Le tunnel de circulation à voie unique sud, d'un diamètre de 7,60 m, assurera le service trains et navettes depuis la France via l'Angleterre.

Le tunnel de circulation à voie unique nord, d'un diamètre de 7,60 m, assurera le service trains et navettes depuis l'Angleterre via la France.

T L M : TRANSMANCHE LINK

- Un groupement franco-britannique -

Cinq entreprises françaises

Bouygues
Dumez
SAE, SGE
Spie Batignolles

Cinq entreprises britanniques

Balfour Beatty
Costain, Tarmac
Taylor woodrow
Wimpey

Chacun devrait être conscient que l'activité de loueur de chambres meublées "baigne" dans l'inorganisation juridique la plus complète. Ce sont de tels excès qui conduisent le législateur à créer un cadre juridique restrictif et tatillon.

Là, comme ailleurs, il s'agit d'une question d'honnêteté. Il ne suffit pas d'encaisser un acompte lors de la réservation sur la base d'une publicité trompeuse ; il faut, lors de la venue du touriste, mettre à sa disposition un cadre agréable, confortable, propre à lui assurer d'excellentes conditions matérielles pour son séjour estival.

C'est ainsi que nous consoliderons notre place de second au niveau mondial.

Que de chemin il reste à parcourir.

R. HERTFELDER

Bienvenue à ...

St HIPPOLYTE

MAISON AVEC JARDIN



1.	ILTIS Jacques - 1 rue Schlossreben	17,38
2.	BUCHER-VOGEL Lucie - 88 route du Vin	17,13
	RAFFATH Claude - 3 avenue de l'Europe	17,13
3.	BIRG Gilbert - 3 rue du Général de Gaulle	16,88
4.	FOUQUET Patrick - 18 avenue de l'Europe	16,63
	GOLLENTZ Florence - 2 rue Klein Forst	16,63
5.	KIENTZEL Joseph - Hôtel Restaurant Du Parc	16,50
	KOEBERLE Alphonse - 12 rue de la 5ème D.B.	16,50
6.	KLEIN Raymond - 14 rue de la 5ème D.B.	16,38
	OPPERMANN André - 16 avenue de l'Europe	16,38
7.	HAEN Alphonse - 7 rue du Général de Gaulle	16,13
	MEYER Auguste - 110 route du Vin	16,13
	NOBEL Adolphe - 8 rue Klein Forst	16,13
	STERMANN Florence - 12 rue du Général de Gaulle	16,13
8.	FRITSCH Bernard - 7 rue du Général de Gaulle	16,00
9.	GASSMANN Charles - 5 rue du Parc	15,88
	KLEIN Jean-Marie - 3 rue Charles Bléger	15,88
	KOEBERLE Edmond - 2 rue de la Gare	15,88
	MESCHBERGER Joseph - 104 route du Vin	15,88
	MULLER Gérard - 6 rue de la 5ème D.B.	15,88
10.	DOCHTER Pierre - 7 avenue de l'Europe	15,75
	KNIEBIHLI André - 9 rue du Général de Gaulle	15,75
11.	MEYER Gérard - 102 route du Vin	15,63
	WACH Jean-Marie - 6 rue de la Paix	15,63
12.	GAULY Louis - 4 rue de la Paix	15,50
13.	KOEBERLE Georges - 15 rue du Général de Gaulle	15,40
14.	HERTFELDER Robert - 93 route du Vin	15,38
	HINSINGER André - 8 rue de l'ancienne Tuilerie	15,38
15.	EGELE Raymond - 20 avenue de l'Europe	15,25
16.	GAEC HUBER-BLEGER - 6 route du Vin	15,13
17.	BEVILACQUA Giulia - 12 avenue de l'Europe	15,00
	POTHERAT Armand - 11 rue de la Paix	15,00
	QUINTANA Antoine - 21 rue de la Chapelle	15,00
18.	BICK Francis - 10 rue de la Chapelle	14,88
	WEBER Jean-Joseph - 5 rue de l'ancienne Tuilerie	14,88
19.	BLEGER Gilbert - 2 route du Vin	14,75
	VOGEL Charles - 4 rue du Général de Gaulle	14,75
20.	BAGY Jean-Claude - 1 rue Klein Forst	14,63
	MAISON DE RETRAITE	14,63

Maison avec jardin (suite)

21. FONNE Eugène - 6 rue Klein Forst	14,50
HUMBRECHT Paul - 29 avenue de l'Europe	14,50
RUDINGER Alice - 2 rue des Remparts	14,50
VOGEL Cécile - VOGEL Michel - 6 rue du Général de Gaulle	14,50
22. BASTIEN Auguste - 1 rue de la 5ème D.B.	14,38
KUSTER Alphonse - 23 avenue de l'Europe	14,38
TAGLANG Jean-Claude - 7 rue Klein Forst	14,38
23. THIRION Anna - 7 rue de la Paix	14,25
24. BOOSE Christian - 2 rue de l'ancienne Tuilerie	14,13
BUREL Yves - 21 avenue de l'Europe	14,13
CARETTE Jean-Claude - 2 rue de la Chapelle	14,13
SCANDELLA Marcel - 24 avenue de l'Europe	14,13
25. HUMBERT Charles - 1 avenue de l'Europe	14,00
26. FARNY Pierre - 24a rue de la Montée	13,88
RAGOUB Lahoucine - 98 route du Vin	13,88
TREIBER Francis - 25 avenue de l'Europe	13,88
WANNER Albert - 19 rue du Général de Gaulle	13,88
27. DROUARD Angélique - 16 rue de la 5ème D.B.	13,75
SCHAEFFER Francis - 29 rue de la Chapelle	13,75
28. CARL Laurent - 7 rue de la Montée	13,63
FRATTINI Jean - 13 rue du Général de Gaulle	13,63
GERBER Fernand - 99 route du Vin	13,63
Institution Ste-Marie	13,63
29. MULLER Roland - 12 rue de la Chapelle	13,50
SCHILDKNECHT Jean - 8 rue de la 5ème D.B.	13,50
SCHWARTZ François - 14 rue de la Chapelle	13,50
30. LUTZ Jean - Claude - 27 rue de la Montée	13,38
REINBOLD Roger - 3 route du Haut-Koenigsbourg	13,38
Dr. SURDEY - 97 route du Vin	13,38



CONCOURS DE LA MAISON FLEURIE - 1989



MAISON SANS JARDIN

1. Hôtel-Restaurant Aux Ducs de Lorraine	19,50
2. JEUDY André - 5 rue de la Montée	18,88
3. Hôtel-Restaurant A la Vignette	17,88
4. SONNTAG André - 3 place de l'Hôtel de Ville	17,75
5. FAHRER Armand - 24 route du Vin	17,25
HAEN Rose - 19 rue de la Montée	17,25
6. HUMBRECHT/COLLAONE René - 15 rue de la Montée	17,13
7. MEYER Marguerite - 9 rue des Remparts	16,88
8. BLEGER André - 63 route du Vin	16,75
WEISS Richard - 7 rue du Collège	16,75
9. FAETIBOLT Jean - 7 rue des Remparts	16,63
10. KOEBERLE Jean - 1 allée des Cygnes	16,50
11. Hôtel Restaurant Aux Vieux Remparts	16,38
12. LAMBERT Jean-Pierre - 38 rue du Collège	16,25
MEYER Bertrand - 13 rue Charles Bléger	16,25
ZANINI Christian - 17 rue du Collège	16,25
13. LANGOLF Michel - 8 rue de l'ancien Abattoir	16,00
14. BLEGER Robert - 9 rue de la Montée	15,88
WEYH Alfred - 6 rue des Cigognes	15,88
15. BLEGER Henri - 2 rue St-Fulrade	15,63
BLEGER René - 10 rue St-Fulrade	15,63
SCHROEDER Alphonse - 5 rue Charles Bléger	15,63
16. MULLER Marcel - 25 rue St-Fulrade	15,50
17. BAGY René - 5 place du Tilleul	15,38
JAEGER Jean-Paul - 3 rue de l'ancien Abattoir	15,38
LESIEUR Raymond - 73 route du Vin	15,38
TISCHMACHER Anne - Laure 41 route du Vin	15,38
18. JUCHERT Thérèse - 6 rue du Collège	15,25
WEISS Denise - 44 route du Vin	15,25
19. BREITEL Louis Vve - 1 place du Tilleul	15,13
20. VEYSSIERE Michel - 3 rue des Remparts	15,00
21. GEIGER Frédéric - 1 rue St-Fulrade	14,88
SCANDELLA Marguerite - 13 rue des Cigognes	14,88

Maison sans jardin (suite)

22.	BOMMENSATT Jean - 36 rue du Collège	14,75
	KLEIN Jean-Pierre - 12a rue de la Montée	14,75
	REINBOLD Suzanne - 10 rue des Remparts	14,75
	SCHMITT Armand - 27 rue des Cigognes	14,75
	SONNTAG Henri - 44 route du Vin	14,75
23.	PICHEGRU Jean-Henri - 50 route du Vin	14,72
24.	HEYBERGER François - 14 rue du Collège	14,63
	MULLER Louis Fils - 32 route du Vin	14,63
25.	GASSMANN Raymond - 7 rue de l'ancien Abattoir	14,50
26.	CMDP - 78 route du Vin	14,38
	Dépôt d'Incendie	14,38
	HEYBERGER Michel - 4 rue de l'ancien Abattoir	14,38
	SEYLLER Gilbert - 1 route du Haut-Koenigsbourg	14,38
27.	BLEGER Claude - 92 route du Vin	14,25
	HAEN Auguste - 1 rue de St-Hippolyte	14,25
	KRUMB Jean - 3 rue St-Fulrade	14,25
28.	DEUBEL Jacques - 2 rue des Tanneurs	14,13
	KRUMB Isidore - 7 rue St-Fulrade	14,13
	METZGER René - 21 rue St-Fulrade	14,13
	REINSBACH Bernard - 1 rue du Collège	14,13
	ROHMER Jean-Paul - 4 rue du Collège	14,13
29.	MEYER René - 2 route du Haut-Koenigsbourg	14,00
30.	MULLER Robert - 11 rue de la Montée	13,88
	MURSCH Marie - 16 route du Vin	13,88
	TREIBER Joseph - 12 rue des Cigognes	13,88



CONGES SCOLAIRES

Année scolaire 1990 :

- ° Du mardi 6 février après la classe au lundi 19 février au matin
- ° Du mardi 3 avril après la classe au mardi 17 avril au matin
- ° Congé mobile : mardi 5 juin
- ° Du samedi 30 juin après la classe : vacances d'été.

OBJETS TROUVES

- un briquet
- des clés
- une raquette de tennis
- une muselière
- une montre homme

CENTRE REGIONAL D'APPAREILLAGE

Programme des consultations médicales

(les consultants devront prendre rendez-vous auprès du Centre au 88.30.07.86).

- * Consultations médicales d'appareillage à SELESTAT, Ecole Pestalozzi, 14 boulevard du Maréchal Joffre :

Uniquement le matin, les 21 février, 14 mars, 25 avril, 16 mai, 13 juin, 12 septembre, 10 octobre, 7 novembre et 12 décembre 1990.

- * Séances de prothèse oculaire :

Le 22 février 1990 à COLMAR, cité administrative - Immeuble Tour - chambre 9, 3 rue Fleischhauer (Tél. : 89.23.99.20 - Poste 3128)

PERMANENCES ADMINISTRATIVES DE LA C.M.S.A. EN 1990

RIBEAUVILLE : le 4ème mardi du mois, de 14 h à 15 h à la Mairie :

23 janvier	27 mars	22 mai	24 juillet	23 octobre
27 février	24 avril	26 juin	25 septembre	27 novembre

CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ARMEE DE TERRE

Modifications des heures d'ouverture :

Bureaux de Mulhouse
Tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h à 11 h

Bureaux de Colmar
Lundi de 14 h à 17 h
Mercredi de 9 h à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h

CALENDRIER DE RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

ANNEE 1990

(Premier et troisième mercredis du mois)

JANVIER : 3 et 17	AVRIL : 4 et 18	JUILLET : 4 et 18	OCTOBRE : 3 et 17
FEVRIER 7 et 21	MAI : 2 et 16	AOUT : 1er et 22	NOVEMBRE : 7 et 21
MARS : 7 et 21	JUIN : 6 et 20	SEPTEMBRE : 5 et 19	DECEMBRE : 5 et 19

Quelques recommandations :

Les ordures encombrantes doivent être déposées sur le trottoir, présentées de manière à faciliter le chargement sur le camion (les branches ficelées, les emballages noués).
Il est préférable de multiplier les paquets afin d'éviter les gros volumes difficilement saisissables.

La décharge municipale reste ouverte au public tous les mercredis et samedis, de 13 h à 17 h.